L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN. 22 MARS 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI, 22 MARS 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal. Un assortiment complet de Selles et Souliers.

La France et l'Allemagne devant la question sociale.

La France et l'Allemagne offrent, en ce moment, un singulier spectacle, on, pour parler plus correctement, un étrange contraste. Toutes les deux entendent résonner des bruits de révolte, de renversement, soit du système gouvernemental existant, soit des institutions sociales. D'un côté, il y a les anarchistes; de l'autre, les socialistes.

Mais, d'abord, est-il bien sûr que les dynamitards qui terrorisent Paris soient, exclusivement, des Français? Ne se trouve-t-il point, parmi eux, bon nombre d'étrangers, fugitifs de contrées où ils n'étaient plus en sûreté, et qui abusant de l'hospitalité du plus généreux des peuples, vont abriter leurs complots derrière nos libertés républicaines?

En Allemagne, au contraire, ce n'est plus nous ne savons quelle secte impie et indéfinissable, qui médite la ruine, de quelques fonctionnaires ou de quelques souverains absolus: c'est une école bien connue, qui ne cache ni ses doctrines, ni ses moyens d'action; qui forme partie intégrante de la nation et y recrute, tous les jours, de nouveaux adeptes.

En France, on cherche, en vain, la raison d'être des sauvages manifestations dont Paris est le témoin effrayé: on ne la trouve pas. Tout le monde s'y sent il pas libre de penser, d'agir, de voter comme bon lui semble? Tout le monde s'y prend-il pas une part plus ou moins active au gouvernement? Parles, il y a bien des défauts à reprocher dans les sociétés actuelles. Après dix huit siècles de christianisme, il semble que le monde eût pu, au point de vue humanitaire, faire plus de progrès, mais s'il y a un pays où les mécontentements devraient montrer moins de violence et plus de patience, c'est bien celui là. Le gouvernement, (administration et Parlement) ne va-t-il pas, spontanément, au devant des besoins des malheureux? Ne cherche-t-il pas à soulager une foule de misères, à raudrir moins pesant le joug du travail, à arracher les femmes, les enfants, toute la partie faible de notre pauvre humanité, aux roues de ce terrible char de Djaggernaut, qu'on appelle "la fabrique" et sous lesquelles sont écrasées tant de victimes? La France est, certainement, le pays où les réformes sociales sont le plus avancées, où l'on s'approche davantage, et dans la mesure du possible, de l'idéal rêvé par tant d'utopistes.

En est-il ainsi en Allemagne, où l'on disperse, à coups de plats de sabre, les malheureux qui rôdent dans les rues, ne demandant qu'à apaiser leur faim?

Ici, où les hommes manquent plutôt à l'espace, que l'espace ne manque aux hommes; où la vie est facile—où la masse pourrait son chemin, presque sans obstacle et les coudées franches—nous ne comprenons pas les souffrances de la vieille Europe, où l'on est entassé les uns sur les autres, où chacun disputa au voisin le morceau de pain qu'il lui voit dans la main.

Ce n'est pas avec des congrès universels, comme en a inventé un, l'an dernier, l'Empereur Guillaume, pour donner le change aux populations, qu'on parviendra à apaiser ces dernières. Moins de fraces et plus de bonne besogne feraient mieux l'affaire du pays et calmeriait davantage les esprits.

Qu'on veuille bien le remarquer: des deux côtés on est en pleine répression. Les anarchistes sont pourchassés à Paris et dans le reste de la France; la police fait main basse sur tous ceux qu'elle trouve. Le gouvernement n'a pas orainé de redoubler de sévérité à l'égard des coupables, et de présenter une loi qui leur inflige le plus terrible des châtiments—la peine capitale. Les populations ont-elles protesté? S'est-il manifesté le moindre mouvement de sympathie pour les dynamitards et leurs complices? Rien, absolument rien de semblable. C'est aux applaudissements de presque tous, que s'opèrent les arrestations, que se font les poursuites. Le gouvernement n'en est pas moins populaire. Il suit aaligne politique, en pleine sécurité, avec la certitude qu'il ne sera pas entravé dans sa marche, et que, loin de perdre la confiance du pays, il la verra grandir.

Qu'il est loin d'en être ainsi, sous le régime de Guillaume II! Chaque manifestation est âpre de gagner les sympathies de la population: chaque répression est condamnée à l'irriter. La situation, au lieu de s'éclaircir, ne fait que s'embrouiller, chaque jour, et menace de devenir inextricable. Le socialisme fait des progrès effrayants. Des bas fonds de la société, il gagne, peu à peu, les classes élevées; il pénètre, en force, au Parlement. Avec le nombre lui vient la confiance, l'envie de l'emporter de haute lutte, et l'on voit les hommes sages modérés, qui, jusque là, avaient dirigé le parti, rejetés à l'arrière-plan pour céder la place aux violents, aux impatients.

Y a-t-il un motif sérieux pour expliquer le contraste auquel nous font assister ces deux peuples? Sans doute: c'est que, d'un côté la nation maîtresse d'elle même, a confiance dans le gouvernement qu'elle s'est donné; elle le voit, du reste, agir, et apercoit, çà et là, des résultats palpables de sa politique humanitaire. De l'autre côté l'Allemagne, sentant sur elle une main de fer, supporte le joug avec impatience. Elle écoute; elle n'entend que de grandes paroles vides de sens; elle regarde; elle ne voit que des actes de colère, de violence, de répression. Le contraste que nous venons d'exposer n'a pas d'autre raison, et il n'en faut pas davantage pour l'expliquer. Il est même étonnant qu'il ne soit pas plus saisissant encore.

Les Pilules d'Ayer garantissent la guérison complète et radicale des désordres de l'estomac, a constipation, l'infection de l'haleine.

LE MICROPHONE ET LA LÉTHARGIE.—

Dernièrement, une dame de Saint-Pétersbourg, qui souffrait d'une maladie nerveuse, tomba en léthargie.

Au bout de trois jours, comme elle paraissait avoir complètement cessé de respirer, le médecin qui la soignait, déclara qu'elle était morte, et signa le certificat de décès.

On allait enterrer la malheureuse lorsqu'un médecin, ami de la famille, eut l'heureuse inspiration d'appliquer un microphone sur le cœur de la prétendue morte. O miracle! l'appareil, grâce à son extrême sensibilité, démontra, à ne s'y point tromper, que celle-ci respirait encore.

Aujourd'hui, la malade est sortie de son sommeil léthargique et se porte aussi bien que possible.

Les Elections Primaires.

22 MARS.

Enfin, voici la campagne électorale terminée, campagne menée des deux parts avec une extrême vivacité, avec une sorte d'acharnement que nous abrechons parfois vainement à nous expliquer.

Mais il y a une fin à tout, et aux paroles, aux discours, aux violences de langage va succéder l'action.

Les champions de M. McEnery et ceux de M. Foster se mesureront aujourd'hui. Nous saurons très prochainement lequel des deux sera le Gouverneur de la Louisiane.

C'est une candidature qu'il s'agit de décerner, mais une candidature qui équivaut à une élection, car avec un seul candidat démocrate nous n'avons rien à redouter des républicains.

A la Nouvelle-Orléans, il est certain que M. McEnery l'emportera de haute lutte; dans les campagnes, la mêlée sera vive. Inutile d'ailleurs de se livrer à des conjectures, quand le résultat se fera si peu attendre.

Quel que soit le candidat désigné, et malgré nos préférences et nos sympathies personnelles, il faut espérer que tous les démocrates, abjurant leur hostilité de la veille, se rallieront sincèrement au vainqueur.

Le vote démocratique doit être unanime et écrasant. Ceux qui s'abstiendront en avril, s'il y a une liste de candidats républicains opposée à la nôtre,—et il y en a une,—seront traîtres à leur parti, traîtres à la cause que notre premier devoir est de défendre à outrance, car c'est celle de notre avenir et de l'avenir de nos enfants.

Nous attendons de tous les hommes de cœur la plus complète loyauté! Honni soit l'adversaire de M. McEnery qui, après la désignation de ce dernier, lui refuserait son vote aux élections d'avril. Honni également celui qui renierait M. Foster si la majorité le recommandait aujourd'hui aux suffrages de ses concitoyens.

Nous avons tous un devoir à remplir: remplissons-le fidèlement.

Les autorités municipales ont pris toutes les mesures nécessaires pour que l'ordre ne soit point troublé aujourd'hui.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 19 mars:

La forte gelée de la semaine dernière—gelée qui a été accompagnée d'une légère glace, n'a, sans doute, fait aucun mal à la canne; mais elle a fait voir qu'il est toujours dangereux de se presser de travailler et de découvrir les souches. Heureusement, la couche de terre qui les enveloppe, les a sauvées. Si elles avaient été exposées aux froids et aux vents secs qui ont suivi, il eut pu en résulter des pertes assez fortes. Le plant et le maïs ont été très jusqu'à ras de terre; mais ils se relèveront bien vite.

Il n'en a pas été de même des légumes; nos jardiniers ont beaucoup perdu. Quant aux fraises, les bourgeons n'étaient probablement pas assez avancés, pour être attaqués par le froid.

Ce qui précède avait été écrit, avant la terrible gelée de jeudi et vendredi derniers. Nous attendons avec anxiété les rapports sur l'effet qu'elle a dû produire sur les produits de la terre.) (Note du traducteur.)

—Nous donnons, ici, un tableau des récoltes de la paroisse St Jean Baptiste, rive Est:

Mt. Airy, à M. Jos. L. Le Bourgeois; soucbes, 33 acres.

Hope, à M. J. M. Thompson; plant, 250 acres; souches, 385; 1,175,000 livres de sucre, en 1891, contre 1,185,000, en 1890.

Glencoe, à MM. Rossier et Reine; plant, 27 acres; souches, 90.

Emilie, à Mme veuve C. Chauff; plant, 72; souches, 80—M. Tregne; plant, 15; souches, 30—M. Pierre Millet; plant, 7; souches, 12; inondé en 1890.

San Francisco, à Mme S. Bougère, et Miron, à la même; pas de détails—M. Octave Ferrant; plant, 14 acres; souches. 10—M. Valsin Oubre; plant, 20; souches, 45.

MM. Ory frères et Cie; plant, 110 acres; souches, 75; 668,000 livres, en 1891, contre 430,000, en 1890.

M. Chatrville Cureau; plant, 10 acres; souches, 25—MM. Duffosh frères; plant, 20, souches, 10—Félix Périlloux; plant, 7; souches, 7. Mme A. Périlloux; plant, 25; souches, 25. M. Ovide Keller; plant, 22; souches, 28.

Terre Haute, à MM. Cofield et Gaskins; plant, 300; souches, 285; 1,728,000 livres, en 1891, contre 1,245,000, en 1890.

Star, à M. Léon Godchaux; plant, 120; souches, 296.

Reserve, à M. Léon Godchaux; plant, 263; souches, 512; 3,325,000, en 1891, contre 2,555,000, en 1890.

Mme C. C. Thibodeaux, à M. Henry Perret; souches, 10. M. J. M. Bottemont; plant, 18; souches, 24.

Jos. Le Bron; plant, 12; souches, 20. MM. Lapeyrolle frères; plant, 16; souches, 35.

MM. Dubé frères; plant, 12; souches, 25; 100,000 livres, en 1890.

Corn Laud, à M. E. Trigon; plant, 80; souches, 264; 450,000 livres, en 1891.

M. Joseph Froisy; plant, 2; souches, 14.

—Kansas, à Mme J. Perrilloux; souches, 14—M. Amédée Duhe; plant, 5; souches, 15.

Belle Pointe, à M. Alb. Manuel, plant, 225; souches, 250; 450,000 livres, en 1891, contre 600,000, en 1890.

New Era, à M. L. Montégut; plant, 90; souches, 127; 250,000 livres en 1891, contre 250,000, en 1890.

Willow Grove, à MM. Frerot et St-Martin; plant, 35; souches, 25; 100, 000 livres, en 1890.

Laplace, à Mme veuve B. Laplace; plant, 1222 acres; souches, 845; 4,600,000 livres, en 1891, contre 1,820,000 en 1890.

On a dû remarquer que pour bien des habitations, nous n'avons pas donné le chiffre de 1891 et de 1892; c'est que les cannes avaient été vendues, d'autres habitations qui se chargeaient de les moudre—ce qui prouve que le système des usines centrales fait, tous les jours, des progrès.

Voici, maintenant, les totaux pour la paroisse St Jean-Baptiste, rive est: Plant, 2,656 acres: souches, 4,182 acres, 11,152,000 livres, en 1891, contre 7,988,000 livres, en 1890.

Le chiffre, pour la culture de maïs, est de 1,891 acres.

M. Jos. LeBourgeois, de Mt.-Airy, qui figure, en tête de la liste ci-dessus, est aidé par son frère Félix. Ils ont fait, l'an dernier, 462 tonnes, une moyenne de 14 tonnes, l'acre; ils ont vendu leurs cannes à M. F. Thompson, de l'habitation David. Ils ont, aussi, 9 acres de sorgho, pour leurs animaux.

Il faut ajouter, à la liste, Angélina, à M. W. B. Bloomfield, qui a dix acres de plant d'automne, 35 de souches, et vend ses cannes au dehors.

—Sur Hope, à M. Thompson, des 250 acres de plant, 65 sont du plant d'automne. Quant aux souches, elles se divisent en 325 acres de première année et 60 de deuxième année. Hope est une usine sentinelle; elle a scholé, l'an dernier, 3,500 tonnes à $3.65, la tonne; elle compte en acheter, davantage, cette année.

L'an dernier, ses achats se divisaient, comme suit:

A MM. Bossier et Reine, 1,208 tonnes; à Mme Veuve Chauff, 2,054 tonnes; à M. Trègue, 662 tonnes.

Hope a une sucrerie bien outillée: moulin à 3 cylindres, vacuum pan d'une capacité de 10,000 livres de sucre; contrifuges Hopworth et régulateur McDonald.

—San Francisco, à M. Bougère, est aussi, une excellente usine centrale; elle a scholé 237 tonnes à M. Pierre Millet; 135 tonnes à M. Ost. Ferrant; 900 tonnes à M. Valsin Oubre. Le prix était de $4, la tonne.

Les frères Bougère font, aussi, du sirop sur leur propriété Union, et ils l'envoient, par tuyaux, sur San Francisco, pour y être granulé.

—Les frères Ory ont deux moulins à trois cylindres et un grand brûleur de bagasse.

—Terre-Haute, à MM. Cofield et Gaskins, a un puissant moulin à cinq cylindres, un vaste vacuum pan, d'une capacité de 45,000 livres; un brûleur de bagasse, etc. Ils ont acheté les cannes, $3 75 la tonne: à M. Clairville Cureau, 1,026 tonnes; aux frères De Roche, 546 tonnes; à M. Félix Périlloux, 190; à M. Ovide Keller, 190.

—Sur Terre-Haute, on avait fait une moyenne de 26 tonnes l'acre; on a roulé, en tout, 11,317 tonnes et fait 130 livres de sucre à la tonne.

—Star et Reserve, à M. Léon Godchaux, sont dirigées par M. V. Jords. Star a 35 acres de plant d'automne; 85, de plant de printemps; 222 de souches de 1ère année, et 74, de 2me année; moyenne de rendement de l'an dernier, 25 tonnes à l'acre; en tout, 7,626 tonnes roulées sur Réserve.

Le personnel de la direction de Reserve est de premier ordre, ainsi que les machines: un moulin à cinq cylindres, un régulateur hydraulique McDonald, un vacuum pan d'une capacité de 23,000 livres.

La moyenne de rendement a été, l'an dernier, de 24 tonnes l'acre, et de 124 livres la tonne. On a acheté à la propriété Thibodaux, 175 tonnes; à M. J. M. Entremont, 460; à M. Jos. Lebreu, 605; aux frères Lapegrolerie, 798; aux frères Duhé, 760; à M. Joe. Froisy, 345; à Mme J. Perilloux, 275.

M. Godebaux paie 65 cents par chaque cent livre de sucre qu'il vend, y compris la prime.

Sur Belle Pointe et Sunny Side, à M. Albert Manuel, il y a 170 acres de plant, 130 de souches de première année, 50 de seconde, et 125 acres de maïs.

M. Lucien Montégut est un de nos plus anciens planteurs; il a, l'automne dernier, planté 35 acres de cannes; son rendement dernier a été, en moyenne, de 20 tonnes l'acre.

MM. Frerot et Martin ont fait une moyenne de 14 tonnes l'acre, et vendu 400 tonnes.

Les deux frères Laplace dirigent l'habitation qui porte leur nom, ont 622 acres de plant, dont 115 d'automne; on ont 1,400 acres qu'ils auront à rouler, l'automne prochain. Laplace est actuellement à la réunion de trois habitations. La maison Laeda va y placer un énorme moulin à cinq cylindres, d'une capacité de 500 tonnes par jour: le "vacuum pan" aura une capacité de 29,000 livres. Tout est calculé pour pouvoir faire 1,000,000 livres de sucre, par jour. On y a fait réssemment de très importants travaux.

On sait que Woodland, à MM. W. M. Chaffe, a reçu, lors de la crevasse du Bonnet Carré, une épaisse couche de sable. De là, la hauteur immense des cannes qui y poussent. Il y a 130 acres de plant de printemps; 250 de souches de première année, 200 de deuxième année et 150 de troisième année. La moyenne de rendement a été, l'an dernier, de 129 livres de sucre, à la tonne, sur les 1,650 tonnes que l'on a roulées, l'an dernier. 1,358 avaient été achetées au dehors. Les achats s'étaient faits aux conditions suivantes: $4 la tonne, si le jus de canne donnait 7 1/2 degrés Baumé; s'il donnait moins, on ferait une réduction de 25 cents pour chaque demi degré de moins. C'est le système que les propriétaires sont décidés à suivre, dans l'avenir, comme le plus juste pour le vendeur, comme pour l'acheteur.

—On nous écrit de Centreville:

Plus que jamais, on s'occupe de l'direction d'une usine centrale. L'architecte de la raffinerie Caffery est chargé de la construction. Le principal intéressé dans l'affaire sera ici, dans quelques jours. Plusieurs capitalistes de la Nouvelle-Orléans sont aussi parmi les actionnaires. Ils sont décidés, non seulement à envoyer leurs cannes à l'usine, mais à laisser une partie du prix qui leur revient dans la vente, comme action. Il y a, dans les environs de Centreville, à 4 milles à la ronde, beaucoup plus de cannes qu'il n'en faut, pour entretenir un établissement de ce genre. L'intérêt que l'on porte au succès de l'entreprise est tel, que ceux là même qui n'ont pas un dollar de côté, qui n'ont que leurs bras pour vivre, sont disposés à laisser une partie de leurs gages dans l'entreprise.

—Nous lisons, dans le *Town Talk*, d'Alexandrie:

Nos fermiers poussent rapidement leurs travaux. On a semé beaucoup de maïs, beaucoup plus qu'à l'ordinaire. Le coton n'est plus aussi estimé qu'autrefois, et il est probable que la culture en sera considérablement réduite, en 1892. Notre indépendance dépend de la production du maïs; nous ne serons plus obligés, ainsi, d'avoir recours aux produits de l'Ouest.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

LE POT-AU FEU' DANS L'ESCALIER.

C'est une erreur que de prétendre qu'il y a trois genres en latin et deux seulement en français; nous en avons également trois: le genre masculin, le genre féminin et le genre concierge, lequel consiste à être fort grossier pour les locataires, ce qui est très mauvais genre. De là, une véritable guerre déclarée par Gabriel à Mme Rousillon, sa concierge, et c'est sur la plainte en coups et blessures de cette propriété au cordon, qu'il comparait en police correctionnelle.

—Messieurs, dit Mme Rousillon, M. Galipot a fait assigner en témoignage tous les locataires, que c'est tous des faux témoins....

M. LE PRÉSIDENT.—Oh! si vous commencez comme cela, vous avez quelques chances pour que le Tribunal ne vous entende pas.

MME ROUSSILLON.—J'ai été concierge, chez une grande dame étrangère; Mme la comtesse de Mouchtogogue; j'aura'z pu la faire assigner, elle vous aurait dit....

M. LE PRÉSIDENT.—Eh bien, il fallait la citer. De quoi vous plaignez-vous?

MME ROUSSILLON.—Je me plains, monsieur, que ce vous avisez un ma physionomie, que c'est guéri aujourd'hui, de coup de casseau de marmite que j'ai reçu de monsieur, que j'en ai en le nez en écharpe et un cataplasme sur l'œil pendant huit jours.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous ça nese voit plus, mais moi, ça se voit encore, d'un autre casseau de marmite sur le front qu'il m'en est venu comme une espèce de clou considérable, qu'on aurait dit une patère; j'aurais pu y accrocher mon chapeau.

M. LE PRÉSIDENT (*à la plaignante*).—Combien de temps avez-vous été malade?

MME ROUSSILLON.—Huit jours.

M. LE PRÉSIDENT.—Oh! et vous avez été à la noce quatre jours après.

M. LE PRÉSIDENT.—Est-ce vrai?

MME ROUSSILLON. — Certainement, monsieur, que j'y ai été, mais avec mon nez en écharpe et mon cataplasme, et même à la mairie, à l'église, chez le restaurant, et jusqu'au cochon de lacre, que j'ai été l'objet d'une dérision générale; le bedeau s'en tenait le ventre à force de rire, ce que j'ai trouvé très déplacé dans une église.

M. LE PRÉSIDENT.—Il ne fallait pas aller à la noce.

MME ROUSSILLON.—Monsieur, j'y suis été parce que c'était un devoir de ma part.

LE PRÉVENU.—Et un guesleton.

MME ROUSSILLON.—Oh! pas filleule, une jeunesse que j'ai tenue sur les fonts et que je lui ai donné mon nom d'Athénaïs, il ne fallait pas que j'aille à son mariage!....

M. LE PRÉSIDENT (*au prévenu*).—Qu'avez-vous à dire?

LE PRÉVENU.—J'ai à dire, d'abord, que cette femme est une créature qui....

MME ROULLILLON.—Ah! ça, mais, Dieu me pardonne, il m'appelle créature!

M. LE PRÉSIDENT.—Taisez-vous.

LE PRÉVENU.—Une créature vindicative et malfaisante.

MME ROUSSILLON.—Je méprise ça comme le bout de mes souliers.

LE PRÉVENU.—Il n'y a pas de pareille dans les vingt arrondissements, ni même la banlieue. Tout cela est venu d'abord de mes cheminées qui fument.

MME ROUSSILLON.—Vous fumez bien, vous; que c'est une infection dans les allées que ça en fait tousser mon chien.

M. LE PRÉSIDENT.—Voulez-vous vous taire.

LE PRÉVENU.—C'est le bec de gaz qui dle, et qui infecte l'escalier; alors je me suis plaint au propriétaire, il a flanqué un sniff à la portière....

MME ROUSSILLON.— Concierge vous écorcherait la bouche, malappris!

M. LE PRÉSIDENT.—C'est intolérable! je vais vous faire sortir.

LE PRÉVENU.—Vu qu'il avait déjà dit à la concierge.....

MME ROUSSILLON.—C'est pas dommage!

LE PRÉVENU (*se reprenant*).—A la portière de faire venir le fumiste et le lampiste, et qu'elle n'en avait rien fait pour la chose de me déplaire personnellement; c'est de là qu'elle m'a pris en grippe et qu'à partir de ce jour là, elle s'est inventés de faire son pot-au-feu au bas de l'escalier, que c'était une abomination d'odeur de graillon, que si je sais ce qu'elle met dedans, je veux être débaptisé.

MME ROUSILLON.—Oh! toujours ce qu'il y a de mieux, un morceau de culotte.

LE PRÉVENU.—De la culotte de votre mari, alors. Je dis plusieurs fois à la portière....

MME ROUSSILLON (*avec emortume*).—Portière!

LE PRÉVENU.—Mam' Rousillon, je vous préviens que si votre ratatouille est sur la marche de l'escalier quand je passerai..... vous verrez....., je ne vous dis que ça.

M. LE PRÉSIDENT: Voyons, finissons-en: vous avez frappé cette femme?

LE PRÉVENU.—Oh! ça n'est pas venu comme ça; vu que ce que j'en disais, c'était simplement pour qu'elle nous dépoissonne de ses popotes; c'est venu de ce qu'un soir qu'on ne voyait pas très clair, je vas me taper les pieds dans quelque chose; je me rattrape à la rampe, pour ne pas tomber. Je regarde: c'était la marmite; alors, la colère me prend, j'allonge un grand coup de botte, la marmite se casse en morceaux; voilà une rivière de bouillon qui coule, la culotte, les carottes, les navets, les poireaux, toute la fristouille qui nageait là dedans comme les petits bateaux qui vont sur l'eau.

M. LE PRÉSIDENT.—Mais les coups, arrivez donc!

LE PRÉVENU.—C'est elle qui a commencé; elle ramasse les casseaux, elle me les jette à la tête; elle m'envoie une carotte en plein dans la figure; si bien que moi j'en fais autant et que, dans la colère, je l'ai attrapée avec un assez un peu gros.....

MME ROUSSILLON.—Et la viande dont vous ne parlez pas, que le chien de monsieur, une bête horrible, a profité de l'infamie de ma maîtresse pour m'emporter mon morceau de culotte, j'en avais pour 48 sous; qu'on peut bien dire que le maître et le chien, qui se ressemble s'assemble.

Les ocasteires citée comme témoins, ayant confirmé les dires de Galipot et déclaré, notamment, qu'il avait reçu, le premier, un coup de tesson de marmite de la concierge, le Tribunal l'a renvoyé des fins de la plainte.

MME ROUSSILLON (*d'un air majestueux*).—Vous êtes un homme de cœur, vous dis-t-l'autre: 16f-z-os tard, on reçoit la récompense de son châtiment.

Et, après lui avoir mis cela dans la main, Mme Rousillon sort, récoltant le même succès qu'à la note de sa filleule.

TÉLÉPHONE.....479.

F. LAUDUMIEY,

Entrepreneur de Pompes Funèbres,

No 175 RUE DU BAYOU.

Près Rampart.

Voitures pour mariages, soirées, etc.

21 fév—1an

CHAPON—Décédée hier matin, lundi, 21 mars 1892, à quatre heures moins dix minutes du matin, à l'âge de soixante-dix huit ans, Mme VEUVE F. CHAPON, native de France et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis trente-trois ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Chapon, Dalbarade, Jouchevry et Kelly sont priés d'assister à ses funé railles qui auront lieu ce matin, mardi, à 10 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, 205, rue Roman, entre Ursulines et Hôpital.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré demain, 23 mars 1892, à huit heures du matin, à la chapelle italienne de Saint-François d'Assises, rue des Ursulines entre Decatur et Chartres, pour le repos de l'âme de JEANNE SALOM ET GRILLA, décédée le 22 janvier dernier. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa mère et de sa famille.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale, jeudi, 24 mars à 9½ heures du matin pour le repos de l'âme de JEAN FRANÇOIS SCHWEITZER. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

12 mars—sam mar jeu au 24

TO-KALON! TO-KALON!

No buver rien autre chose, mais buver le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

189 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

Bureau de la Compagnie d'Assurance Westnelle des Marchands.—No 104 rue du Canal—Nouvelle-Orléans: 10 mars 1892—L'élection annuelle de directeurs, qui devront servir pour le terme prochain suivra lieu aux bureaux de cette compagnie LUNDI, 4 avril prochain, de 11 A M à 2 P M.

J. MONTREUIL, Secrétaire.

20 mars—3f dim mar merc

Avis.

Mme Sherwood a gracieusement offert de donner une conférence à propos de son

"L'ART MODERNE FRANÇAIS,"

pour venir en aide au "Shakespeare Alms House Infirmary". Le Col. R. E. Rivers a généreusement mis à la disposition du comité exécutif le salon des dames au Hôtel Royal, où l'on espère que le public voudra contribuer à cet appel à la charité. La conférence aura lieu le jeudi 24 mars, à 3 heures et demie.

Billets..... Une Piastre

A vendre à la porte ou au magasin de musique de Philip Werlein, 156 rue du Canal au bureau de l'Hôtel Royal et par Mme S. Jamison, Trésorière du S. A. H. No 250 Avenue St-Charles.

20 mars—20 22

$500 de Récompense!

Nous donnerons la susdite somme pour tout cas de maladie du foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, ie nos remèdes que nous ne pourrons guérir avec les pilules végétales du Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions ne sont suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les grandes boîtes contenant 36 pilules, 25 cents. Méfiez-vous des contrefaçons. Les véritables se vendent chez H. TUMEA, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lan. 1er oct—1an Vend

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularité promptement guéries.

Dr Peres Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités de femmes. A vendre dans toutes les pharmacies

Prix: $1 par bouteille

DR PEREZ, Bureau 238 rue du Canal
rde la Dépôt du Fort Espagnol

18 déc 91—1 an

Germania Savings Bank.—Nouvelle-Orléans, 9 mars 1892.—A une Assemblée du Bureau de la Direction tenue ce jour, par un vote unanime M. J. Hasslager a été élu Président en place de M. H. Zuberbier, décédé; M. J. R. Morlin a été élu Vice-Président, et M. F. M. Ziegler a été élu Directeur.

C. A. BLAFFER, Caissier.

10 mars—

Semence de riz! Semence de riz!

CHOIX HONDURAS ET CAROLINE.

—A VENDRE AU—

Planters Rice Mill, 82 rue Decatur,

26 fév—1an

Mardi, 19 avril, A. D. 1892,

Il y a à dire le mardi suivant le troisième lundi d'avril, de sept heures du matin à sept heures de l'après midi, dans la ville de la Nlle Orléans et paroisse d'Orléans, à tels bureaux d'élection qui seront établis par le Maire de la ville de la Nlle Orléans, pour élire tous les officiers ci dessus mentionnés, et pour recueillir le vote des électeurs de la dite ville et paroisse sur les amendements ci dessus proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, lesquels ont été adoptés par vote des deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat à leur sese on régulière de 1890, et sont plus complètement énumérés dans la proclamation officielle qu'en a faite le secrétaire d'Etat, et qui a été dûment promulguée ainsi que l'ordonne la Constitution.

CHAS W. BROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et ex officio returning officer de la paroisse d'Orléans.

19 mars—au 19 Avril

Pilules contre-stimulantes de

RASORI.

Le célèbre remede italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont aussi rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les rêves bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, la douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix: 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.

Seuls agents aux Etats-Unis.

14jan

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer, fonds d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à fusée à double répétition, commiers en fer, équitable pour le maintien de l'accord. Ces pièces ont été établies avec un volonté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

20 mars—

AVIS D'ELECTION.

Bureau du Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 17 mars 1892.

EN VERTU et par autorité d'une proclamation émise par Son Excellence Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, datée du 26 février 1892 ordonnant qu'une élection ait lieu en la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, le MARDI après le troisième Lundi du mois d'avril 1892 savoir:

Le Mardi, 19 Avril, A. D. 1892.

De 7 heures du matin à 6 heures du soir, pour les objets suivants, à savoir:

1° Elire les membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour représenter les districts sénatoriaux et les districts représentatifs ci-après désignés de la Ville de la Nouvelle Orléans, pour le terme de quatre années, savoir:

Sénateurs.

Deux Sénateurs du Premier District Sénatorial composé du Huitième et du Neuvième wards de la ville de la Nouvelle Orléans et de la paroisse d'Orléans et des paroisses St-Bernard et Plaquemines.

Deux Sénateurs du Second District Sénatorial, composé du Quatrième, du Cinquième, du Sixième et du Septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans et de la paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Troisième District Sénatorial, composé du Troisième ward de la ville de la Nouvelle Orléans et de la paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Quatrième District Sénatorial, composé du Second et du Quatrième ward (rive droite) de la ville de la Nouvelle-Orléans et de la paroisse d'Orléans.

Un Sénateur du Cinquième District sénatorial, composé du Premier et du Dixième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans et de la paroisse d'Orléans.

Deux Sénateurs du Sixième District sénatorial, composé du Onzième, du Douzième, du Treizième du Quatorzième, du Seizième et du Dix septième wards de la ville de la Nouvelle-Orléans et de la paroisse d'Orléans.

Représentants.

Premier District Représentatif, Premier ward—Un Représentant.

Second District Représentatif, Second ward—Deux Représentants.

Troisième District Représentatif, Troisième ward—Trois Représentants.

Quatrième District Représentatif, Quatrième ward—Un Représentant.

Cinquième District Représentatif, Cinquième ward—Deux Représentants.

Sixième District Représentatif, Sixième ward—Un Représentant.

Septième District Représentatif, Septième ward—Deux Représentants.

Huitième District Représentatif, Huitième ward—Un Représentant.

Neuvième District Représentatif, Neuvième ward—Deux Représentants.

Dixième District Représentatif, Dixième ward—Deux Représentants.

Onzième District Représentatif, Onzième ward—Deux Représentants.

Douzième District Représentatif, Douzième ward—Un Représentant.

Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième wards—Un Représentant.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix septième wards—Un Représentant.

Quinzième District Représentatif, Quinzième ward—Un Représentant.

2° Elire un Contrôleur, un Lieutenant-Gouverneur, un Secrétaire d'Etat, un Auditeur des Comptes publics et un Surintendant de l'Education Publique, tous pour le terme de quatre années.

3° Elire par les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, un Avocat de District pour la paroisse d'Orléans un Juge, un Greffier et un Constable pour chacune des Première, Deuxième, Troisième et Quatrième Cours de Cité de la Nouvelle Orléans, un Greffier pour la Cour Civile de District, un Greffier pour la Cour Criminelle de District, un Shérif civil, un Coroner, un Arpenteur, un Commissaire, un Registreur des Transferts de Propriétés et un Auditeur des Hypothèques, tous pour le terme de quatre années.

4. Et attendu que l'Assemblée Générale, à sa dernière session régulière tenue en 1